



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Urgence climatique

Question au Gouvernement n° 2695

### Texte de la question

#### URGENCE CLIMATIQUE

**M. le président.** La parole est à M. François-Michel Lambert.

**M. François-Michel Lambert.** Madame la ministre de la transition écologique et solidaire, depuis plusieurs jours, la Corse subit des incendies gigantesques en plein mois de février. Ce nouvel épisode dramatique nous rappelle à quel point l'urgence climatique est bel et bien une réalité, ici comme en Australie il y a un mois. Pendant ce temps, les rapports et les projections alarmantes se multiplient. Hier, l'Agence européenne de l'environnement a publié un rapport cartographiant les conséquences du réchauffement climatique sur notre continent. Le tableau dressé est apocalyptique : incendies, sécheresses, submersions marines... Ainsi, Le Havre ou Marseille pourraient se retrouver régulièrement sous les eaux, l'activité de nos deux ports les plus importants s'en trouvant réduite à néant. Le risque de feux de forêt augmenterait de 20 à 30 %.

Face à ces périls, les engagements, les actions du Gouvernement sont-ils à la hauteur ?

**M. Ugo Bernalicis.** Non !

**M. François-Michel Lambert.** Je dis : non ! (*M. Jean-Luc Mélenchon applaudit.*) Pourtant, la neutralité carbone doit être la boussole de nos actions. Toutes nos décisions politiques devront être guidées par cet objectif, et nous devons nous assurer que chaque nouvelle réforme s'inscrive bien dans la trajectoire de l'accord de Paris.

Le Haut conseil pour le climat – HCC – l'a d'ailleurs souligné : les actions engagées par la France pour lutter contre le réchauffement climatique sont insuffisantes. Le HCC indique en effet que 97 % des articles adoptés ces deux dernières années n'ont pas été soumis à une évaluation environnementale. Avec quarante-six députés de tous les bords politiques, nous avons plaidé pour une transformation radicale de notre façon de légiférer : nous proposons qu'une véritable étude d'impact climatique soit réalisée avant l'examen des textes pouvant affecter l'environnement. À terme, le principe d'irrecevabilité climatique doit être instauré.

Madame la ministre, la France, qui se veut moteur dans la bataille pour le climat et garant de l'accord de Paris, se dotera-t-elle de ces outils, de ces mécanismes de contrôle, pour agir plus avant et en cohérence avec ses ambitions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

**Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire.** Nous avons tous pris connaissance des cartes alarmantes publiées par l'Agence européenne de l'environnement. Je tiens à préciser qu'elles ne sont pas une surprise, puisqu'il s'agit de l'agrégation des données des différents États membres. Alors, oui, nous savons

que, d'ici à la fin du siècle, la montée des eaux pourrait atteindre un mètre, que, d'ici à la fin du siècle, des événements tels que la tempête Xynthia pourraient survenir non plus tous les siècles, mais chaque année. Par ailleurs, nos concitoyens qui ont vécu les canicules, qui ont vécu des incendies – vous venez d'y faire allusion, monsieur le député –, nos agriculteurs qui ont subi des mois de sécheresse ou encore les habitants de l'Aude, du Var, des Alpes-Maritimes, de l'Hérault, de la Corse... sont bien conscients que le dérèglement climatique, c'est maintenant. Ils le vivent très concrètement.

Voilà qui nous appelle à lutter contre lui avec plus de détermination que jamais. Je rappelle que nous avons mis en consultation une stratégie nationale bas carbone qui, pour la première fois, vise à faire en sorte que le bilan carbone de la France soit neutre en 2050. Il nous faut également prendre en compte les conséquences inéluctables de ce dérèglement climatique pour mieux protéger les Français. C'est précisément un des points majeurs qui sera à l'ordre du jour du conseil de défense écologique que le Président de la République réunira demain. Il nous faut agir plus vite pour construire des ouvrages de protection contre les inondations, il nous faut prendre en compte le retrait du trait de côte – et je salue à cet égard le travail du député Stéphane Buchou. Plus que jamais, nous devons tous nous mobiliser pour enrayer le dérèglement climatique et pour préparer le pays à ses conséquences inéluctables. C'est bien ce que nous faisons. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. François-Michel Lambert](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2695

**Rubrique :** Climat

**Ministère interrogé :** Transition écologique et solidaire

**Ministère attributaire :** Transition écologique et solidaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 février 2020](#)